

Rapport d'activité départemental : une section au service des personnels et de l'action dans l'unité.

Ce rapport d'activité, de la section départementale de la FSU41 couvre la période de décembre 2021 à octobre 2024. Au cours de ces trois années, l'activité syndicale n'a pas faibli, loin s'en faut. Si cette activité a pu retrouver un fonctionnement quasi normal après la période de confinement, le début du mandat a tout de même été marqué par les conséquences des suites de la crise sanitaires et la nécessité de retrouver le chemin des mobilisations tant pour l'école et les services publics que pour nos salaires et conditions de travail, y compris dans un cadre interprofessionnel.

Ce cadre interprofessionnel, qui a parfois pu être vécu comme une contrainte, avec des dates d'action qui se sont imposées à nous, a permis de rencontrer et de travailler avec des militantes et militants venant d'autres horizons et d'autres organisations, notamment la CGT et Solidaires. Ces habitudes prises à ce moment là faciliteront grandement l'organisation, dans l'unité, des actions lors de la lutte contre la réforme des retraites.

Ce rapport d'activité est soumis au vote des adhérentes et adhérents de la FSU dans notre département. Il demande à être apprécié à l'aune des engagements pris lors du congrès de décembre 2021 pour animer la vie fédérale départementale sur la base des principes suivants :

- défense individuelle et collective des personnels
- défense et promotion du service public laïc d'éducation, développement des services publics en Loir-et-Cher
- développement des liens intercatégoriels (fonctionnaires, agents du service public, salariés du secteur privé, retraités, chômeurs, ...)
- lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les idées d'extrême droite
- défense des droits et libertés.

I. La FSU incontournable dans le département.

Fidèle à l'orientation de la FSU, qui est de rassembler majoritairement les personnels au sein d'un syndicalisme alliant les mobilisations et les négociations – les premières devant créer le rapport de force favorable pour les secondes – la section départementale a agit constamment pour conserver le poids de notre fédération dans le département.

Lors des élections professionnelles de décembre 2022, la FSU 41 s'est mise en ordre de bataille pour appeler à voter et faire voter l'ensemble des agents publics de l'État pour la FSU. L'enjeu de ces élections était fondamental pour notre fédération, puisqu'il s'agissait des premières depuis l'adoption de la loi dite de « transformation de la fonction publique » qui avait, entre autre, pour objectif d'affaiblir les syndicats les plus représentatifs.

Les syndicats nationaux ont pris pleinement leurs parts en menant la campagne dans leur secteurs respectifs. La FSU41 a relayé les publications éditées par la FSU Centre et a envoyé un bulletin spécial « élections professionnelles » à l'ensemble des électeurs de l'éducation nationale du département.

Cette campagne a permis de conforter la place de la fédération dans le département et de rester majoritaire à l'éducation

naionale et à l'enseignement agricole. Dans ce premier secteur, le poids historique des syndicats de la FSU a permis à la FSU-SNUipp de conserver les 7 sièges en jeu à la CAPD des professeurs des écoles et instituteurs. En ce qui concerne le CSA départemental, la FSU 41 y a conservé son poids relatif avec 8 sièges sur 10. C'est cette représentativité et cette force qui permettent à la FSU 41 de rassembler au-delà des personnels lorsqu'il s'agit de défendre le service public et d'amener dans l'action les élus et les usagers.

Par leur vote, les agents ont validé le syndicalisme alliant défense des intérêts matériels et moraux de nos professions et défense de l'intérêt général.

II. La FSU 41 présente au-delà du champ de l'éducation

L'activité de la section départementale ne se limite au seul champ de l'éducation nationale. Ainsi, au cours du mandat, la FSU 41 a participé activement au mouvement des animateurs dans le département. Celui-ci a rassemblé les animateurs des secteurs publics et privés, regroupés dans une intersyndicale rassemblant la FSU, la CGT, SUD assos et le collectif Respire. À l'occasion de négociations au niveau de la branche avec le patronat, des revendications sont apparues en termes de rémunération, de métiers, de conditions de travail et de reconnaissance des qualifications. Ces revendications, communes aux secteurs public et privé ont permis de construire une journée d'action forte dans le département le 15 mars 2022.

Par la suite, les actions interprofessionnelles pour les salaires et les pensions ont englobé de fait les revendications des animateurs. Le secteur de l'animation pourrait être une piste à explorer pour permettre à la FSU de se développer au niveau de la fonction publique territoriale.

Au cours de l'été 2024, la direction de la protection judiciaire de la jeunesse a annoncé le non-renouvellement d'environ 500 contractuels au 1er septembre. Au niveau national une intersyndicale, dans laquelle le SNPES/PJJ-FSU a pris toute sa place, a mobilisé la profession. C'est ainsi que le 19 septembre, avec l'aide de la FSU41, le SNPES/PJJ-FSU a organisé le rassemblement devant le tribunal judiciaire de Blois où une cinquantaine de personnes se sont réunies, comprenant les personnels de la PJJ, mais également des avocats, des magistrats et les militant-es de la FSU. Cette journée a pu bénéficier d'une très bonne couverture médiatique.

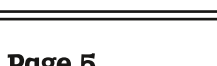
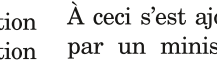
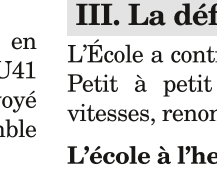
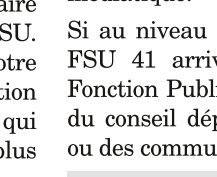
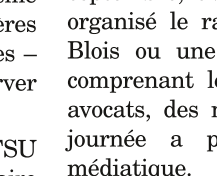
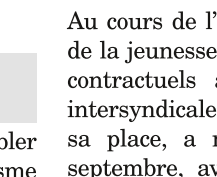
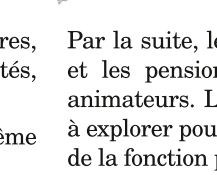
Si au niveau de la Fonction Publique de l'État l'action de la FSU 41 arrive à s'organiser correctement, au sein de la Fonction Publique territoriale l'absence de syndicat au niveau du conseil départemental, du centre de gestion départemental ou des communes rend ce travail beaucoup plus difficile.

III. La défense de l'école et de ses personnels

L'École a continué à être la cible des politiques réactionnaires. Petit à petit se dessine un système scolaire à plusieurs vitesses, renonçant à la réussite de tous les élèves.

L'école à l'heure des protocoles sanitaires

À ceci s'est ajouté la période des protocoles sanitaires imposé par un ministre plus prompt à aller danser à Ibiza qu'à



entendre le ras le bol des personnels vis à vis de consignes contradictoires et inapplicables. Le 13 janvier 2022, à l'appel de la FSU, les personnels se sont massivement mobilisés pour exprimer leur colère. Les actions se sont poursuivies avec une descente au flambeaux le 20 janvier et une visibilité renforcée pour l'éducation nationale lors de la journée de grève interprofessionnelle du 27 janvier.

Le second degré attaqué

Aussitôt les protocoles sanitaires rangés au placard, et le nouveau gouvernement mis en place suite aux élections présidentielle et législatives, les contre-réformes ont repris leur cours. La nomination d'une ministre déléguée à l'enseignement professionnel sous la double tutelle du ministère de l'EN et du travail a constitué un marqueur idéologique fort dans la conception de la formation professionnelle. La FSU 41, avec le SNUEP-FSU, a participé activement au combat contre la destruction de la voie professionnelle en soutenant et organisant plusieurs manifestations et rassemblement, notamment à Vendôme et Blois.

Dans le même temps, dans le second degré, les personnels se sont mobilisés contre la réforme du lycée général et technologique et du baccalauréat qui a continué à être contestée avec diverses mobilisations au sein des lycées notamment.

Le choc des savoirs, ou la fin de l'égalité

Poursuivant à un rythme effréné, le gouvernement a ensuite voulu imposer le choc des savoirs. Les nombreuses mobilisations des personnels et la résistance au sein des établissements ont pu empêcher la mise en place des groupes de niveaux. Cependant, la philosophie générale de la réforme imprègne dorénavant le pilotage du système éducatif, notamment par le biais des évaluations. Nous devons poursuivre le travail d'information et de déconstruction de la logique des évaluations.

Dans le premier degré, la bataille des postes

Au prétexte fallacieux de baisse démographique, le départementement a perdu 40 postes depuis 2022. Les maires de deux communes ont fini par jeter l'éponge et deux écoles ont fermé sur le mandat. Refusant de céder à la résignation, la FSU, avec la FSU-SNUipp, a systématiquement organisé les mobilisations pour s'opposer aux fermetures de classes et au recul du service public. À chaque fois, nous avons démontré que les moyens attribués au département ne couvraient pas les besoins. Les mobilisations ont rassemblé au-delà des personnels et ont pu regrouper parents d'élèves et élus. Une partie de ces derniers, n'étant pas à une contradiction près, soutient pourtant députés et sénateurs qui votent pour le budget de l'État.

La mixité sociale et l'avenir du collège Rabelais

En juin 2023, profitant des annonces du ministre d'alors à propos d'un plan sur la mixité sociale, la FSU41 publie un communiqué de presse alertant sur la situation du collège Rabelais et proposant d'organiser son déménagement afin de la désenclaver et de lui attacher une sectorisation assurant la mixité sociale. Quelques jours plus tard, le conseil départemental annonce qu'il envisage la fermeture pure et simple du collège et la répartition des élèves sur les autres collèges de la ville. Cette répartition devait permettre, par jeu de chaises musicales, de limiter les baisses d'effectifs en milieu

rural. Dès cette annonce, la FSU41 a demandé une audience à la DSDEN et au Conseil départemental pour présenter son projet et convaincre que la solution du conseil départemental n'était pas la bonne. Dans le même temps, la section départementale a informé les personnels du collège et a impulsé la mobilisation. Au cours d'audiences à tous les niveaux, la FSU41 a insisté et a démontré la nécessité de construire un nouveau bâtiment et a suggéré plusieurs scénarios, tant sur l'emplacement d'un nouveau collège en site propre, que la création d'une cité scolaire avec le lycée Camille Claudel. En octobre 2023, la FSU 41 a organisé une réunion publique à la maison de Bégon qui a réuni une centaine de personnes. Des rassemblements ont été organisés avant les CDEN et la question y a systématiquement été posée. À l'heure d'écrire ce rapport d'activité, le calendrier de fermeture du collège a été reculé à la rentrée 2028 et le scénario de création d'une cité scolaire est sérieusement étudié. La FSU 41 poursuivra son action pour faire aboutir ce scénario et obtenir une sectorisation assurant une meilleure mixité sociale.

La santé au travail

La dégradation des conditions de travail touche tous les personnels de la fonction publique. Manque de moyens humains et financiers, perte de sens de nos métiers, manque de reconnaissance de la part de la hiérarchie et de nos responsables politiques, remise en cause de notre professionnalisme, tension dans les relations professionnelles, agressivité des usagers...sont autant de motifs qui provoquent du mal être au travail. Les appels téléphoniques reçus à la section en sont un des témoignages.

Sur l'année scolaire 2022-2023, le SNUipp et le SNES ont déposé une alerte sociale portant sur les conditions de travail et sur la sécurité et la santé au travail. En janvier

2022, une grève pour dénoncer la surcharge de travail liée à la gestion du " COVID " a réuni une majorité d'enseignants dans la rue.

Dans les instances départementales " éduc ", la FSU41 participe activement aux travaux de la F3SCT (Formation Spécialisée en Santé et Sécurité au Travail) et en est un élément moteur avec ses 8 sièges. (8 FSU, 1 FO, 1 UNSA). Des groupes de travail ont eu lieu sur les ULIS et les élèves à besoins éducatifs particuliers. Des travaux sont régulièrement menés sur les collèges en restructuration. Et depuis 2022, les membres de la F3SCT-D ont également eu à travailler sur des enquêtes, soit suite à des événements dramatiques, soit sur des organisations du travail qui ont généré des accidents de service.

Sur la question de la santé au travail, la FSU41 participe également à faire vivre la F3SCT académique avec la présence d'une militante dans cette instance.

Suite à la réforme du comité médical et de la commission de réforme, une nouvelle instance a été mise en place : le conseil médical. Les modalités de vote ont permis à la FSU d'être la seule organisation syndicale à pouvoir y siéger, et ce dans les six départements de l'académie.

En Loir-et-Cher, le travail acharné de nos élu-e-s a permis de débloquer certaines situations et d'obtenir notamment la reconnaissance de «maladie professionnelle» pour une collègue atteinte d'un «COVID long».

Loi 3DS, un cheval de Troie.

La loi 3DS, soutenue par Jaqueline Gourault, permet aux collectivités locales d'imposer une hiérarchie fonctionnelle aux



gestionnaires en collèges et lycées. La FSU41 est intervenue auprès du CD et du conseil régional pour leur demandé de ne pas utiliser cette possibilité et a appelé les conseils d'administration à voter contre les conventions CT/EPL qui renforcent le poids et les contraintes imposées par les collectivités sur des fonctionnaires de l'État.

AESH - inclusion

Les AESH sont des personnels indispensables pour permettre une inclusion de qualité. Dans notre département, elles sont plus de 450 à accompagner les élèves dans les écoles, collèges et lycées.

Malgré quelques avancées obtenues sur le plan salarial, la FSU revendique un véritable statut pour ces personnels.

En Loir-et-Cher, la FSU, par le biais de ses principaux syndicats nationaux, informe les AESH sur leurs droits et les accompagne dans leurs démarches (problème dans la rédaction des contrats de travail, gestion des trop perçus en cas d'arrêt maladie, demande de mutation, difficultés rencontrées dans l'exercice du métier notamment avec des élèves au comportement inapproprié...).

Les conditions de travail des AEH font également l'objet d'échanges en F3SCT-D. Au niveau académique, une enquête à destination des AESH doit être diffusée sur l'ensemble des 6 départements et un groupe de travail avec le rectorat, dans lequel les 6 départements étaient représentés a eu lieu le 4 octobre dernier.

Dans notre département, trois réunions d'informations syndicales sont organisées tous les ans en novembre par le SNUipp sur Blois, Romorantin et Vendôme. Les tournées d'écoles et d'établissements permettent également aux principaux syndicats de la FSU de rencontrer les collègues AESH sur leur lieu de travail.

Hommage D. Bernard

Trois ans après l'assassinat de Samuel Paty, une nouvelle attaque terroriste a été commise contre un enseignant, entraînant la mort de Dominique Bernard et la blessure d'un professeur d'EPS et de deux agents de la région Haut de France. À l'initiative de la FSU41, l'intersyndicale de l'éducation en Loir-et-Cher a organisé un hommage à Blois le 16 octobre 2023 devant la préfecture. Une prise de parole unitaire a eu lieu, suivie d'une minute de silence.

IV. L'interpro – contexte des mobilisations

Projet réforme des retraites

Notre dernier congrès s'est tenu après la tentative d'E. Macron d'instaurer un régime de retraite par points ; projet stoppé par les nombreuses mobilisations interprofessionnelles et par l'épidémie de COVID 19.

La " trêve " aura été de courte durée puisqu'en janvier 2023 a eu lieu la première grande mobilisation contre le projet de réforme des retraites porté par Elisabeth Borne, alors Première Ministre. La grève du 19 janvier 2023 a marqué le début de manifestations historiques dans notre département comme au plan national. C'est près d'une vingtaine d'actions qui ont eu lieu en à peine 6 mois, réunissant des milliers de citoyennes et citoyens dans les rues.

Ces mobilisations ont été organisées dans un cadre unitaire très large. Les actions ont été diverses et variées (manifestations, retraites aux flambeaux, casserolades, dont celle de Vendôme lors de la venue d'E.macron le 25 avril 2023). Malgré les milliers de personnes dans les rues, E.Borne est passée en force à coup de 49.3. Dans le département, comme au niveau national, ces mobilisations ont permis de retrouver

l'UNSA, la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC autour de la table de l'intersyndicale. Quant à FO, sa présence aux intersyndicales «interpro» est assez aléatoire et sa prise de parole y est quasi inexistante.

La dynamique intersyndicale a permis, en 2023, de construire un 1er mai festif et unitaire à l'image de l'unité qui s'exprimait contre le projet de réforme des retraites. Cette dynamique s'est quelque peu essouffée même si des contacts existent encore avec l'UNSA et la CFDT. Toutefois, pour le 1er mai 2024, nous n'avons pas été en capacité de réunir au-delà de la FSU, CGT, Solidaires et l'UNSA. La CFDT avance deux types d'arguments pour ne pas se joindre à certaines mobilisations : l'alignement de la CFDT41 sur les positions prises par la CFDT nationale et l'absence de forces militantes pour assurer une visibilité dans les rangs des manifestants.

Très régulièrement, la FSU, la CGT et Solidaires appellent à manifester pour la défense du pouvoir d'achat, pour la hausse des salaires et pensions, et pour la défense des services publics. Là encore, le caractère unitaire est à géométrie variable. Et ces appels à la grève, sur les questions salariales et budgétaires, rencontrent un succès mitigé (difficulté à informer sur le lien qui existe entre le budget voté et les conséquences directes sur les conditions de travail,



11^e CONGRÈS NATIONAL
RENNES 3-7 FÉVRIER 2025

nombreuses grève qui pesent sur le budget, calendrier très resserré, difficulté des agents à s'extraire de leur quotidien...).

V. L'égalité professionnelle et les droits des femmes :

•En matière d'absence d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la fonction publique ne fait pas exception. Malgré une rémunération basée sur des grilles indiciaires, le décalage salariale entre les femmes et les hommes, dans nos professions, est réel (temps partiels, postes à entretien...). Un groupe de travail sur cette question existe au niveau académique pour les personnels de l'éducation nationale. Le poids de la FSU dans l'académie lui permet d'avoir six représentantes, dont une du 41. La FSU est la seule organisation syndicale à investir pleinement ce groupe de travail : l'UNSA y participe souvent avec deux représentantes sur les trois possibles et FO, qui pourrait y envoyer un-e représentant-e ne daigne tout simplement pas y participer.

Au niveau départemental, la FSU41 alerte régulièrement l'Inspectrice d'Académie sur les conséquences de la multiplication des postes à entretien dans les opérations de mutation. Par ricochet, le déséquilibre, qui peut exister entre la proportion de femmes occupant des postes à entretien par rapport à leur représentativité dans la profession, se répercute sur les opérations de promotion. Le travail d'analyse départemental pour les enseignant-e-s du 1er degré en est à son balbutiement, faute de données précises de la part des services. Dresser une analyse fine de la situation est un des objectifs que la FSU se fixe pour les trois années à venir.

•Dans un cadre interorganisationnel, la FSU est engagée dans la construction d'une grève féministe à la date du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. En Loir-et-Cher, cette action se construit aux côtés de la CGT,

Solidaires, le collectif des droits des femmes et le planning familial. Cette année, le collectif Noustoutes a également été signataire de l'appel départemental. L'UNSA et la CFDT, qui appelaient au plan national, n'ont pas souhaité se joindre à l'action. Chaque année, les manifestations du 8 mars rassemblent en moyenne près de 300 personnes en Loir-et-Cher. La FSU doit poursuivre son travail d'information auprès des personnels pour que cette action devienne majoritaire dans son champ de syndicalisation.

En 2024, le collectif NousToutes a également rejoint l'interorganisation sur la journée internationale pour le droit à l'avortement, qui a lieu tous les ans fin septembre.

- Une action spécifique sur la lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) est organisée tous les ans aux alentours du 25 novembre, journée de lutte contre les violences faites aux femmes. Là encore, la FSU, la CGT, Solidaires, le Collectif des droits des femmes et le planning familial se retrouvent dans un cadre unitaire. Le 18 septembre dernier, l'ouverture du procès " Mazan " a donné lieu à un rassemblement en soutien aux victimes d'agressions sexuelles et de viol auquel la FSU41 a appelé. Un nouvel appel à rassemblement le 19 octobre a été relayé.

En mars 2023 a eu lieu le premier carrefour santé social régional. Il réunissait la MGEN, la FSU, l'UNSA, le Sgen-CFDT et des représentants du MEN. Le thème de ce premier carrefour était " Renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes ". L'une des intervenantes était une camarade de la FSU nationale

Pour une très grande majorité des actions citées ci-dessus, le caractère unitaire se prolonge dans une prise de parole commune.

Pour la FSU, l'égalité professionnelle, la lutte pour les droits des femmes et le droit à l'avortement, ainsi que la lutte contre les VSS, sont l'affaire de toutes et tous : femmes et hommes doivent se mobiliser pour que la société de demain soit plus égalitaire et plus respectueuse à l'encontre de toutes les personnes qui la composent.

VI. Les retraités

Que ce soit au sein de la FGR-FP ou du groupe des 9, les retraités de la FSU jouent un rôle moteur indéniable. Ils constituent également une «force d'appoint» toujours au rendez-vous des actions initiées par la FSU ou ses syndicats.

Les trois dernières années écoulées ont été d'une intensité particulière. Quand les retraités se mobilisent pour leur pouvoir d'achat et l'accès aux soins, ils «travaillent pour eux» certes, mais ils s'engagent aussi pour préserver l'avenir des plus jeunes. Ce lien intergénérationnel que les libéraux de tous poils s'appliquent à fragiliser, les retraités de la FSU le défend bec et ongles au quotidien.

VII. La défense des droits et des libertés :

- Dans le cadre de ses mandats, la FSU promeut une politique de paix entre les peuples et les États, et un règlement pacifique des conflits, facteur de justice. A ce titre, la FSU41 relaie les principales actions du «Mouvement de la Paix» et participent aux diverses manifestations organisées en fonction de ses militants disponibles (conférence/débat du 06/06/24 à l'occasion des 75 ans du mouvement, tractages, marche de la paix organisée tous les ans fin septembre...). Le mouvement de la Paix souhaite obtenir un agrément lui permettant d'intervenir dans les écoles, collèges et lycées. L'objectif est

notamment de faire entendre une voix dissonante de celles des médias et du Conseil Départemental qui fait, entre autre, la publicité de la marine nucléaire. Des représentants issus de la FSU41, qui siègent au CAAECEP (Conseil Académique des Associations Educatives Complémentaires de l'Enseignement Public) aideront et soutiendront les responsables du Mouvement de la Paix du département dans leurs démarches.

Les conflits dans le monde sont nombreux et deux d'entre-eux marquent de manière plus prégnante le paysage politique. Il s'agit de la reprise de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 et le conflit israélo-palestinien qui a redoublé de violence le 7 octobre 2023 avec l'attaque terroriste du Hamas entraînant la mort de plus d'un millier de civils Israéliens. Suite à ce massacre, B. Netanyahu a organisé une riposte disproportionnée qui abouti au déplacement massif de la population gazaouie et à la mort de dizaines de milliers de civils Palestiniens.

La FSU41 a participé aux mobilisations en soutien au peuple Ukrainien en février et mars 2022.

Concernant le conflit au Proche Orient, une interorganisation existe en Loir-et-Cher. La FSU41 a participé de manière très régulière, d'octobre 2023 à mars 2024, aux réunions préparatoires ainsi qu'aux actions proposées (rassemblement, manifestations, projection/débat...). Happés par les mobilisations «éduc» contre la réforme du «choc des savoirs», nous n'avons pas réussi à maintenir le rythme. Les appels à rassemblement ont très souvent pu se faire dans un cadre unitaire en partant des expressions qui avaient fait accord entre nos

organisations au niveau national. Les prises de parole, quant à elles, se sont toujours faites par organisation, l'approche de la situation n'étant pas toujours la même.

Pour une société plus juste et égalitaire, la FSU41 s'engage dans la lutte contre toutes formes de discrimination et pour la défense des plus démunis.

- Tous les ans, la FSU41 appelle à participer au rassemblement organisé mi décembre par le collectif des sans papiers à l'occasion de la journée internationale des migrants. Les liens avec ce collectif ont été renforcés depuis la création du collectif pas d'enfants à la rue en octobre 2023 dans lequel la FSU41 prend toute sa place. De nombreux rassemblements ont rythmé l'année écoulée pour un résultat très encourageant.

Dans un contexte politique où les conditions d'accueil ne cessent de se durcir et où la volonté d'intensifier les expulsions est réelle, la FSU41 se bat pour faire respecter les droits des sans papiers. Elle est intervenue auprès de l'Inspectrice d'Académie lors de l'expulsion d'un collégien et de sa famille en novembre 2023. Elle a été à l'initiative d'un communiqué signé dans un cadre unitaire très large (hormis FO) pour rappeler qu'il est inacceptable d'appliquer des OQTF sur le temps scolaire ou périscolaire.

La FSU41 s'est également mobilisée contre la loi «assile-immigration» présentée à l'assemblée nationale en décembre 2023 en participant aux rassemblements des 21/12/2023 et 21/01/2024.

La FSU41 cherche à déconstruire les discours s'appuyant sur les idées d'extrême droite dont se servent certains responsables pour instrumentaliser des drames humains. Dans le cadre d'un travail unitaire FSU/CGT dans la lutte contre les idées d'extrême droite, la FSU41 a participé à une semaine de stage organisée par la CGT41 en avril dernier.



Avec la CGT et Solidaire, la FSU41 a rédigé un communiqué de presse en mai 2024 pour dénoncer les propos d'Alexandre Avril, maire de Salbris, suite à la mort de Matisse à Chateauroux.

Lors de la campagne pour les élections présidentielles de 2022, la FSU41 a pleinement assumé son mandat de lutte contre les idées d'extrême droite en appelant à faire barrage à la candidate du RN. En juin dernier, le risque était réel de voir cette force politique arriver en tête des élections législatives anticipées. La FSU41, dans la ligne du positionnement de la FSU nationale, a appelé à voter pour des candidat-e-s portant un programme de progrès social. La mobilisation des électrices et électeurs a permis d'éviter que le RN n'arrive en tête. Pourtant, nous ne devons pas relâcher notre vigilance. Nous sommes dans un contexte politique où le président de la République poursuit sa politique de la terre brûlée en niant le résultat issu des urnes, et en nommant un premier ministre et un gouvernement assurant la continuité de la politique anti-sociale menée depuis 2017 ; un gouvernement de perdants, soumis aux conditions et aux exigences de l'extrême droite ! Contrairement au discours ambiant, notre pays a déjà été dirigé par des politiques d'extrême droite. L'hommage organisé le 9 mai 2023 à Monteaux en mémoire de Cécile Rol Tanguy, grande figure de la résistance, est un rappel de ce sombre passé.

Au moins une fois par an, la FSU41, la CGT et Solidaires organisent des manifestations pour dénoncer les idées et les politiques d'extrême droite. Malgré des convergences de points de vue avec d'autres organisations syndicales (UNSA, CFDT), le cadre unitaire peine à s'élargir.

Lutter contre les idées d'extrême droite c'est aussi défendre les droits des «minorités». C'est dans ce cadre qu'ont eu lieu les «alertes féministes» des 23 et 26 juin dernier. Les droits des minorités sont attaqués jusque dans le milieu scolaire ; en témoigne l'ingérence du maire de Salbris en juin 2022 qui est intervenu pour exiger l'annulation d'une action d'éducation à la citoyenneté et à la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et l'homophobie. La FSU41 avait alors fait paraître un communiqué de presse pour dénoncer ce qui s'apparentait à de l'abus de pouvoir. La FSU41 était également intervenue auprès de l'Inspectrice d'Académie pour lui demander de rappeler à M. Avril les limites des compétences d'un maire. En cette rentrée, ce sont des affiches des collectifs «anti EVARS» qui ont fleuri près de certaines écoles (Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle).

- Dans notre département, à l'initiative du planning familial, la première marche des fiertés contre les personnes LGBTQIA+ a été organisée à Blois en juin 2023 et a rassemblé près de 700 personnes. Forte de son succès, l'événement a été reconduit cette année. Bien que l'UNSA et la CFDT s'associent à l'action au plan national, seules la FSU, la CGT et Solidaires sont présentes localement. Cette année, ces trois organisations syndicales ont tenu un stand unitaire au village installé dans les jardins de l'évêché

VIII. Vie interne :

Le lien avec les personnels

La force de la FSU41 se caractérise par la disponibilité, l'engagement et le dynamisme de l'ensemble des militant-e-s de ses différents syndicats. Toutes et tous ont à cœur d'être au plus près des préoccupations des personnels relevant de leur champ de syndicalisation. Pour cela, les rencontres avec les collègues se multiplient : tournées d'écoles, d'établissements

et des services, organisation de réunions d'informations syndicales (en présentiel ou en visio) et organisations de stages.

La volonté de faire du lien entre les différents syndicats de la FSU est réelle.

Depuis deux ans, le SNUipp et le SNES organisent un stage « nouvelles pratiques pédagogiques » qui réunit une trentaine de collègues.

Le SNES et le SNEP organisent des visites conjointes dans les établissements du 2nd degré. Lors de ces visites, des documents SNASUB et SNUTER sont distribués aux personnels administratifs et aux agents territoriaux. Dans les écoles, le SNUipp diffuse les guides « carrière » du SNUTER auprès des ATSEM et des autres personnels municipaux.

Rencontrer les collègues est une étape indispensable pour continuer à porter la parole de nos professions dans les instances et dans les mobilisations.

Ce lien direct avec les personnels est complété par la diffusion régulière d'informations : la FSU41 poursuit l'envoi de 4 bulletins en format papier à l'ensemble de ses syndiqué-e-s. Le SNUipp41 a également une publication papier adressée tous les deux mois environ à l'ensemble des personnels du 1er degré, soit sur leur lieu de travail, soit à domicile.

Les comptes-rendus d'instance, les appels à mobilisations... sont également relayés sur le site de la FSU41 et adressés soit aux syndiqué-e-s par le biais de notre lettre de diffusion, soit à l'ensemble des agents du Loir-et-Cher via les lettres Ostic.

Les militant-e-s de la FSU41 portent la parole de nos professions tant dans les instances départementales que dans les instances académiques ou régionales auxquelles elles et ils participent activement.

Formation des militants

Les militant-e-s ont également le souci de se former. Plusieurs camarades ont pu participer à des stages FSU organisés au niveau académique comme celui à destination des membres des F3SCT départementales et académique qui a eu lieu en décembre 2023.

Certaines camarades ont aussi participé à des stages nationaux organisés par le centre de formation de la FSU comme celui sur les questions environnementales ou féministes en juin dernier.

Vote départemental

Pour conclure ce rapport d'activité, loin d'être exhaustif malgré sa longueur, quelques mots à caractère général.

Si la FSU en Loir-et-Cher organise un vote d'orientation départementale en plus du vote national, c'est bien parce qu'elle estime devoir à ses adhérent-e-s le compte-rendu de son travail.

Elle estime en retour être légitime à demander à ses adhérent-e-s un message de soutien et d'encouragement en direction de ses militant-e-s.

Des militant-e-s qui cherchent au quotidien à renforcer leurs syndicats et qui savent que la force de la FSU est d'abord celle de chacun des syndicats qui la composent.

Des militant-e-s qui savent aussi que l'acharnement mis par le pouvoir en place à briser tous les collectifs doit trouver en face une détermination totale pour au contraire les renforcer.

